



Commune de Couvin

Enquête publique

relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 3^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2022-2027).

L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et ce, en vertu du Code de l'eau, Art. D.26 du Livre II du Code de l'environnement.

La durée de l'enquête publique est de six mois, à savoir du

19 décembre 2018 au 18 juin 2019.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
7/12/2018	19/12/2018	18/06/2019	Administration Communale de Couvin, Avenue de la Libération, 2 salle du 2^e étage le 18/06/2019 de 15H à 16H

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, du lundi au vendredi de 9 h à 10 h et le samedi matin de 9 h à 12 h. Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Environnement : Monsieur Olivier Preyat au 060/340.129.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, par courriel à eau@spw.wallonie.be ou au Service Environnement de la Ville de Couvin, Avenue de la Libération, 2 ou par email olivier.preyat@couvin.be ou par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGRNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES. Elles peuvent être déposées valablement si elles comprennent de façon lisible : nom, prénom, adresse, date, remarques – observations – réclamations, et signature.

Les documents sont également consultables au siège du Contrat de rivière Haute-Meuse Rue Lelièvre, 6 à 5000 Namur <http://www.crhm.be/> et sur le site Internet du SPW <http://eau.wallonie.be>

Fait à Couvin, le 6 décembre 2018.

Le Directeur général f.f.,


Régis MARÉE.



Le Bourgmestre,


Maurice JENNEQUIN.